



Déclaration de la Confédération Générale du Travail

Le rapport de la Cour des comptes fait l'impasse sur la réforme nécessaire du financement de la Sécurité sociale

Publié quelques jours avant la réunion de la Commission des Comptes de la Sécurité sociale du 23 septembre et la présentation du PLFSS 2004, le rapport annuel de la Cour des Comptes sur la sécurité sociale (relatif à l'exercice 2002) frappe par son caractère unilatéral.

Ce rapport s'intéresse uniquement à la croissance des dépenses, que les magistrats de la Cour mettent d'ailleurs exclusivement sur le dos de mesures décidées par le pouvoir politique. L'augmentation des dépenses serait ainsi due à l'application des 35 heures dans l'hôpital, à la revalorisation des honoraires des médecins généralistes et à la prise en charge intégrale par la Sécurité sociale des affections de longue durée (ALD). Pas un mot n'est dit sur les pertes de recettes du régime général liées à la dégradation de la croissance et à la remontée du chômage.

Au même moment, le Ministère de la Santé laisse entendre que le forfait hospitalier sera augmenté : il devrait passer de 10,67 € par jour à environ 12 €.

Manifestement, ni le gouvernement ni l'administration n'ont tiré les leçons de la catastrophe sanitaire de cet été. Si la CGT ne néglige pas la question du niveau du déficit, le premier problème est, ainsi que l'a malheureusement montré la canicule, que notre système de santé est au bord de la rupture.

La question fondamentale est de lui permettre de répondre à sa mission, répondre aux besoins de santé de la population, quelles que soient les catégories sociales et quel que soit leur âge.

Il ne s'agit pas de négliger la question du déficit du régime général, mais au contraire d'affronter cette question à bras le corps ainsi que le demande depuis des mois la CGT. La question qui doit être débattue n'est pas : comment faire des économies mais comment dégager des ressources nouvelles pour répondre aux besoins de santé tout en créant une dynamique favorable à l'emploi.

La CGT mettra tout en œuvre pour que soit enfin ouvert le dossier de la réforme du financement de la Sécurité sociale.

Montreuil le 22 septembre 2003